



Dossier du BHI N° S1/1811

LETTRE CIRCULAIRE 63/2014
28 août 2014

**APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE D'EDITEUR
DE LA REVUE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE**

Référence : LC de l'OHI 64/2010 du 12 octobre – *Revue hydrographique internationale, désignation d'un nouvel Editeur*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre circulaire en référence annonçait que le Comité de direction avait nommé M. Ian Halls (Australie) au poste d'Editeur de la Revue hydrographique internationale (RHI). Dans une récente communication, M. Halls informait le BHI qu'il n'est plus en mesure de poursuivre sa tâche d'Editeur et qu'il préférerait quitter ses fonctions à la fin de l'année 2014.

2. La présente lettre circulaire recherche maintenant des candidats pour le poste d'Editeur de la RHI. Les responsabilités de ce poste sont les suivantes :

- a. Etablir et maintenir des relations avec le directeur du BHI chargé de la RHI pour recevoir les orientations générales sur l'évolution d'ensemble de la RHI.
- b. Etre en relation avec la communauté hydrographique mondiale pour recueillir des contributions d'experts sur des sujets relatifs à l'hydrographie, à la cartographie marine, à la sécurité de la navigation ainsi qu'à d'autres domaines intéressant l'OHI et relevant de sa compétence, sous forme d'articles, de notes ou d'informations générales.
- c. Etablir des relations principalement avec le comité d'édition, mais pas seulement, pour identifier des auteurs d'articles, de notes et d'informations ainsi que des réviseurs qualifiés.
- d. Relire et corriger le contenu de la RHI.
- e. Gérer l'ensemble du processus pour assurer la publication en temps voulu des deux éditions annuelles de la RHI.
- f. Participer à des réunions et conférences à la demande du BHI dans le but de recueillir des éléments pour la RHI.

3. L'Editeur de la RHI devra également :

- a. être informé des développements et innovations en cours dans le domaine de l'hydrographie et des questions connexes.
- b. maîtriser parfaitement l'anglais.
- c. être disponible pour superviser et gérer les différentes étapes de la préparation de chacune des éditions de la RHI.
- d. signer un contrat avec le BHI définissant le mandat et les responsabilités

4. Le budget de l'OHI comprend une provision annuelle d'un montant maximum de 10 000 Euros pour financer l'Editeur. De plus amples information sur la RHI sont disponibles à l'adresse suivante : www.iho.int > Normes et publications > Revue hydrographique internationale.

5. Les Etats membres sont invités à encourager les candidats intéressés et aptes à occuper le poste à poser leur candidature via leur service hydrographique national. Les noms des postulants devront être adressés au BHI (mél : info@iho.int) **avant le 30 novembre 2014**. Les candidatures devront inclure le curriculum vitae du candidat et toute autre information qui serait susceptible de faciliter la sélection du nouvel Editeur par le Comité de direction. Le Comité de direction procédera à la sélection au cours de la première moitié du mois de décembre de façon à ce que le candidat retenu puisse commencer à travailler sur la première édition de la RHI en 2015.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Mustafa IPTES
Directeur